



PROCÈS VERBAL

portant sur l'assemblée générale ordinaire du
Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie
de Bonne-Terre à Saint-Claude

Réf Textes applicables : statut du CSLG – Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat des associations
Objet : Assemblée générale 2023 CSLG

Conformément au Statut du Club Sportif et des Loisirs de la caserne Bonne-Terre, l'assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Elle est convoquée par le président.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si au moins 20 % des membres adhérents du club sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale ordinaire est convoquée avec le même ordre du jour, après un délai minimum de quinze jours.

Lors de cette deuxième réunion, l'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

En outre, l'assemblée générale du Club Sportif et des Loisirs a été convoquée par le biais d'un mail le jeudi 25 mai 2023 à 14h30 en vue de faire le point sur le fonctionnement du Club, saison 2022/2023.

L'ordre du jour portant sur les points suivants :

- 1) Mot du président ;
- 2) point sur les activités des sections;
- 3) bilan comptable et approbation du budget ;
- 4) renouvellement du bureau/décision assemblée générale;
- 5) présentation projet ;
- 6) questions et réponses.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer. De ce fait, le président ouvre la séance à 17h30.

Était présent :

Président :

Monsieur Christophe PINABEL

Trésorier provisoire :

Monsieur David RANDOUR

secrétariat :

Madame Christelle ÉTIENNE, (secrétariat)

Membres :

Section judo	excusé
Section plongée	excusé
Section bibliothèque	Madame Céline LEVEL
Section danse de salon	Monsieur Eric BOUQUET
Section randonnée	Madame Laurette LOPEZ
Section section musculation	Monsieur David RANDOUR
Section pétanque	excusé

Ordre du jour mentionné infra.

1. Avant-propos du président

Avant d'instruire l'assemblée, le président remercie les participants présents et rappelle le déroulé de l'assemblée générale, puis ouvre la séance par la présentation du rapport d'activité du club.

Le président donne la parole à chaque responsable de sections et poursuit son éloquence par le bilan comptable.

2. présentation des rapports d'activité par sections

La parole est donnée aux responsables sections qui dressent un état des lieux de leur section :

Rapport Saison 2022/2023	Observations
<p style="text-align: center;"><u>SECTION JUDO</u></p> <p><u>Déroulement de la saison :</u> Déroulement plutôt satisfaisant. Une trentaine de licenciés. Les cours sont destinés aux enfants entre 4 ans baby judo et 13 ans.</p>	<p>Plusieurs entraînements de masse ont eu lieu donnant une notoriété au club</p>
<p style="text-align: center;"><u>SECTION PLONGÉE</u></p> <p><u>Déroulement de la saison :</u> Il règne une bonne ambiance au sein de la section plongée, 60 adhérents.</p> <p>Des formations ont été délivrées du niveau 1 à 4</p> <p>Activité dense</p>	<p>Un compresseur et des équipements ont été achetés.</p> <p>Le club a accueilli une formation niveau 4 encadrée par la fédération.</p>
<p style="text-align: center;"><u>SECTION DANSE DE SALON</u></p> <p><u>Déroulement de la saison :</u> La saison est repartie difficilement suite à la pandémie.</p>	<p>Suite à un empêchement du responsable de section, la reprise des cours se fera à compter</p>

Les cours de danses, sont destinés aux adultes et se déroulent sur la terrasse du Comgend Guadeloupe deux soirs le mardi et mercredi. Il y a actuellement 15 adhérents.	de janvier 2024
<p align="center"><u>SECTION MUSCULATION</u></p> <p><u>Déroulement de la saison :</u> La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble .</p> <p>Elle dispose de 15 adhérents résidents et 60 adhérents licenciés provenant principalement des escadrons de gendarmerie.</p>	<p>La section à fait l'acquisition de matériels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vélo elliptique ; - cage de squat.
<p align="center"><u>SECTION RANDONNÉE</u></p> <p>La saison dispose d'une dizaine d'adhérents. Actuellement une randonnée par mois est réalisée. La section est amenée à se développer.</p>	En fin de saison une randonnée aquatique est programmée.
<u>SECTION GÉOLOGIE</u>	Fermeture de cette section pour la saison prochaine
<p align="center"><u>SECTION BIBLIOTHÈQUE</u></p> <p>La saison s'est bien déroulée dans l'ensemble.</p>	Un renouvellement de livres est programmé.

3. bilan comptable et approbation du budget :

Le club tient une comptabilité générale selon les normes édictées par le plan comptable général. Il est établi chaque année le compte de résultat et bilan prévisionnel.

Toutefois la singularité pour cette saison est la nomination d'un trésorier provisoire. Aussi le bilan est exposé de manière synthétisée. Il n'y a pas de registre. L'état de la situation financière du Club au 01 juin 2023 comprend :

- trésorerie active, entrée chèques : 39 488,08€
- disponibilités en banque livret A : 20 346,37€
- disponibilité compte courant : 16 776,62€
- disponibilité en caisse (numéraire) : 2 365,09€

4. Décision assemblée générale :

L'assemblée définit la politique générale du club et procède à l'élection du comité directeur suite au départ du président et du trésorier. Elle ratifie les nominations effectuées à titre provisoire. Le vote se déroule à main levée.

Les délibérations de l'assemblée générale prisent à la majorité absolue des membres présents ou représentés sont les suivants :

- **Président** : monsieur Benoît ARLANDIS ;
- **Trésorier** : madame Mélanie MASSON ;
- section plongée : monsieur Pierre LAURENCE ;
- section musculation : monsieur Ludwig PINAUD-LHUILIER ;
- section bibliothèque : madame Emeline BECHET ;
- section randonnée : monsieur Arnaud LAMARCHE ;
- section pétanque : monsieur Jean-François GASS.

5. Présentations des projets de l'association

Le président informe que la fiche d'inscription sera mise à jour prochainement et que la date de la journée porte ouverte pour la saison 2023/2024 sera arrêtée par le président entrant.

6. questions et réponses

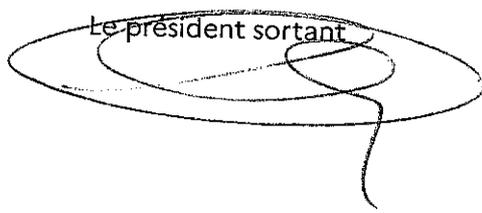
Aucunes questions posées.

CONCLUSION

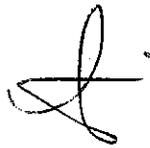
Le président remercie tous les participants pour la qualité des échanges et des débats. Il précise que si d'autres points particuliers doivent être abordés, ils seront adressés éventuellement par mails au président entrant.

Le président du club sportif et des loisirs de Bonne-Terre clôture la séance à 18 heures 40.

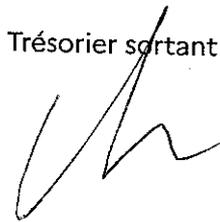
Le président sortant



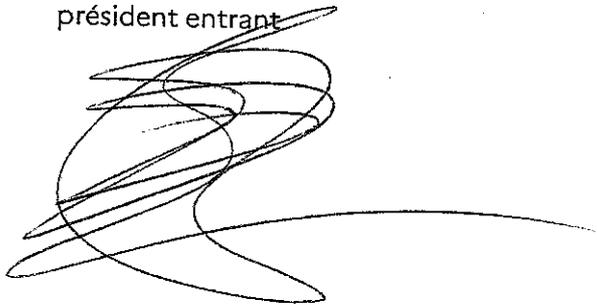
Secrétaire



Trésorier sortant



président entrant



Trésorier entrant

